

Glace carbonique

Fiche sécurité - Edition septembre 2022

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE L'ENTREPRISE

Identification de la substance

Alias : glace sèche, carboglace, glace carbonique, dioxyde de carbone solide, anhydride carbonique solide

No CAS : 124 - 38 - 9

No Index CE : S.O.

No EINECS : 204-696-9

No RTECS : FF640000

Etat physique à 20°C : gaz

Etat physique: gaz solide réfrigéré

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Point de fusion en C° : -78.5

Point de fusion en C° : -56.6

Température critique en C° : 30

Code NFPA 704 : 1-0-0

Masse moléculaire : 44,01 g/mol

Formule : CO₂

Pression de vapeur (20°C) : 57.3 bar

Densité relative, gaz (air=1) : 1.52

Densité relative, liquide (eau=1) : 1.03

Solubilité dans l'eau (mg/l) : 2 000

Domaine d'inflammabilité (%vol dans l'air) : Ininflammable

Données complémentaires : -Gaz ou vapeur plus dense que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols

Utilisation de la substance

- > Réfrigérant
- > Décontaminant
- > Usage industriel

Identification de l'entreprise

PUROXUS - Air & Water Solutions
Villa La Petrel, Toiny - Saint-Barthélemy 97133
Tél. :
Mail : h.grossard@puroxus.com

2. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	No CAS No EINECS / ELINCS	Concentration	Symbole de danger
Dioxyde de carbone	124-38-9 204-696-9	> 99,5%	-

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Pas de classification de danger selon directive 67/548/CEE
- Exposition à la chaleur peut entraîner une élévation de pression et un risque d'exposition

Glace carbonique

Fiche sécurité - Edition septembre 2022

4. PREMIERS SECOURS

Contact oculaire

- > Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes
- > Ne pas utiliser de produits neutralisants
- > Consulter service médical / médecin

Contact cutané

- > Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes
- > Si les vêtements collent à la peau: ne pas les enlever
- > Consulter service médical / médecin

Après inhalation

- > En cas de troubles respiratoires: consulter service médical / médecin
- > Emmener la victime à l'air frais
- > Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres

Après ingestion

- > Rincer la bouche à l'eau
- > En cas de malaise : consulter service médical / médecin

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinctions appropriés

- > Non combustible
- > En cas d'incendie environnant: tous les agents d'extinction sont autorisés

Équipement de protection spécial pour les pompiers

- > Échauffement / feu / fuite importante / milieu confiné : utiliser un appareil respiratoire à air comprimé / oxygène

Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- > Précautions pour les personnes : évacuer la zone, utiliser un vêtement de protection, porter un appareil respiratoire autonome et assurer une ventilation d'air appropriée
- > Précautions pour la protection de l'environnement : essayer d'arrêter la fuite, empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses
- > Méthodes de nettoyage : ventiler la zone et pelleter le produit répandu dans fûts ouverts

6. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage

- > Conserver dans un endroit frais
- > Ventiler au ras du sol
- > Prévoir une installation de réfrigération
- > Conforme à la réglementation
- > Tenir à l'écart de sources de chaleurs

Utilisation particulière

- > Décapage par jet de glace carbonique sous pression appelé également nettoyage cryogénique

Glace carbonique

Fiche sécurité - Edition septembre 2022

7. PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Protection respiratoire

> Appareil respiratoire à air comprimé / oxygène

Protection des mains

> Gants isolants (cuir, viton, caoutchouc au butyle, caoutchouc au chloroprène, polyéthylène chloré, polyéthylène chlorosulfoné, néoprène)

Protection des yeux

> Lunettes de protection

Protection de la peau

> Vêtement de protection (cuir, viton, caoutchouc au butyle, caoutchouc au chloroprène, polyéthylène chloré, polyéthylène chlorosulfoné, néoprène)

8. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

> Stable dans les conditions normales

Matière à éviter

> Tenir à l'écart des sources de chaleurs

Produits de décomposition dangereux

> Tenir à l'écart des sources de chaleurs

9. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicité du dioxyde de carbone à éviter

> CL50 (90 h) : 35 mg/l

Mobilité

> Composés organiques volatiles (COV) : S.O.
> Soluble dans l'eau

Glace carbonique

Fiche sécurité - Edition septembre 2022

Persistance et dégradabilité

- > Biodégradation BOD : S.O.
- > Eau : N.E.
- > Sol : S.O.

Persistance et dégradabilité

- > Effet sur la couche d'ozone : non-dangereux
- > Effet de serre : peut contribuer à l'effet de serre
- > Effet sur le traitement des eaux usées : N.E.

10. RISQUES ET SYMPTOMES

Voies d'exposition

- > Inhalation, contact oculaire et cutané

Effets aigus

Après inhalation par exposition à de fortes concentrations

- > Respiration accélérée
- > Fonctionnement cardiaque accéléré
- > Maux de tête
- > Nausées
- > Vertiges
- > Peau humide / moite
- > Trouble de la vision
- > Bourdonnement d'oreilles
- > Difficultés respiratoires
- > Pertes de connaissance

Après contact avec la peau

- > Gelures

Après contact oculaire

- > Gelures

Effets chroniques

- > Non repris dans la classe de carcinogénicité
- > Non repris dans la classe de mutagénicité
- > Non repris dans la classe de tératogénicité

Après exposition / contact prolongé ou répété

- > Modification de la composition sanguine